

Recruter pour renforcer le pouvoir

ATTENDU QUE nous vivons à une époque de cupidité inégalée de la part des entreprises, où la rémunération des PDG a augmenté de plus de 1000 % depuis les années 1970 et où on porte une attention obsessionnelle à la croissance des bénéfices et à la valeur pour les actionnaires, plutôt qu'à la main-d'œuvre dont le temps et l'énergie assurent leur succès, ce qui fait augmenter l'inégalité des revenus à des niveaux sans précédent;

ATTENDU QUE les hausses salariales accordées aux personnes non syndiquées n'ont pas suivi le rythme de l'inflation, que les salaires de la main-d'œuvre n'ont augmenté que de 24 % durant cette même période, et que le taux de syndicalisation, tant au Canada qu'aux États-Unis, n'a jamais été aussi bas depuis des décennies;

ATTENDU QUE la stagnation des salaires combinée au déclin de la présence syndicale dans nos pays contribue à un sentiment croissant de frustration et d'inégalité au sein de la population ouvrière, d'où la nécessité urgente de redoubler d'efforts pour renforcer les droits dans le domaine du travail et étendre radicalement la représentation syndicale;

ATTENDU QUE les travailleuses et travailleurs peuvent apporter des changements durables à leur qualité de vie en faisant valoir leurs droits à la négociation collective et à la liberté d'association, et que ce n'est qu'en se syndiquant qu'ils peuvent plaider directement auprès de leur employeur en faveur de salaires équitables, de meilleures conditions de travail, de la sécurité d'emploi et de la retraite, et de lieux de travail plus équitables;

ATTENDU QUE, pour que nos familles, nos localités et nos pays réussissent, les travailleuses et travailleurs doivent recevoir des salaires équitables, travailler dans des lieux plus sains et plus sécuritaires, et exercer une plus grande influence sur les législateurs que sur les intérêts des entreprises, et qu'au fil des générations, nous avons constaté, dans de nombreux endroits, qu'une forte présence syndicale permet de créer des localités plus saines et plus solidaires;

ATTENDU QUE, tant aux États-Unis qu'au Canada, la population ouvrière fait l'objet d'attaques sous forme d'actions gouvernementales qui minent davantage les droits des travailleurs et font en sorte qu'il leur soit plus difficile d'obtenir un emploi, des salaires équitables, des avantages sociaux et la sécurité d'emploi, ce qui risque d'exacerber l'inégalité des revenus et d'affaiblir le pouvoir de la négociation collective;

ATTENDU QUE le recrutement de nouveaux membres renforce et accroît le pouvoir de nos effectifs actuels en les unissant autour d'objectifs communs, en amplifiant leur voix collective et en améliorant leur capacité de négocier de meilleurs

salaires, avantages et conditions de travail, ce qui favorise la solidarité et renforce notre syndicat;

ATTENDU QU'IL est essentiel de maintenir la force et l'unité de nos membres actuels tout en travaillant activement au recrutement de non-membres afin de garantir une voix collective plus forte et plus diversifiée pouvant défendre plus efficacement les droits de la main-d'œuvre, accroître notre pouvoir de négociation et renforcer notre capacité à lutter contre les pratiques et les politiques injustes qui menacent le bien-être de toute la population ouvrière;

ATTENDU QUE, afin d'utiliser au mieux nos ressources, nous devons agir consciemment en ce qui concerne l'endroit où nous renforçons la présence de notre syndicat, plutôt que d'attendre uniquement que les personnes non représentées nous contactent, et que, depuis le dernier congrès, notre modèle de recrutement stratégique a connu du succès, plus de 10 000 membres dans des secteurs et des lieux où nous avons déjà des membres étant venus grossir nos rangs, ce qui a permis d'accroître le pouvoir de notre syndicat de multiples façons.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- 1) Nous continuerons de recruter dans nos secteurs de base et nous nous concentrerons stratégiquement sur les employeurs avec lesquels nous entretenons déjà des relations de négociation, et ce, afin de renforcer notre pouvoir de négociation pour les membres actuels et d'améliorer les conditions pour toute la population ouvrière. Notre priorité consistera à inclure des clauses de neutralité et l'adhésion par vérification des cartes dans nos contrats, ce qui augmentera nos effectifs au sein des entreprises où nous sommes déjà présents.
- 2) Nous donnerons également la priorité à la conclusion d'accords de neutralité avec les employeurs afin de garantir des élections syndicales équitables et de permettre aux travailleurs de prendre leurs propres décisions sans ingérence de la part de l'employeur. En obtenant la neutralité, nous empêcherons le recours à des tactiques, comme l'intimidation et la désinformation, afin de créer des conditions équitables où la main-d'œuvre peut librement évaluer les avantages de la syndicalisation et de faire des choix éclairés en matière de représentation. Cela contribuera à garantir que les élections syndicales sont démocratiques et reflètent véritablement la voix des travailleuses et travailleurs.
- 3) Notre syndicat recrutera activement des membres dans le but de les former afin qu'ils participent activement aux campagnes de recrutement par l'intermédiaire de l'initiative de recrutement du président Conway (PCOI). Nous nous efforcerons d'élargir nos efforts pour constituer un groupe plus diversifié de militants-recruteurs et supprimer les obstacles institutionnels pouvant empêcher des membres talentueux de contribuer à la croissance de notre syndicat.

- 4) Notre syndicat donnera la priorité à la négociation de dispositions améliorées sur les congés et l'orientation des nouveaux employés dans nos conventions collectives. Les membres militants de notre syndicat auront ainsi la possibilité de recruter des non-syndiqués et d'informer les nouveaux membres sur la structure, les fonctions et les avantages de notre syndicat.
- 5) Dans les États américains où les sections locales sont injustement obligées d'utiliser des ressources pour représenter des non-membres qui profitent des efforts du syndicat sans contribuer à sa viabilité, les sections locales, en collaboration avec leurs districts, continueront d'élaborer des programmes de recrutement interne et de les offrir à un plus grand nombre. Ces efforts viseront principalement à augmenter nos effectifs afin de renforcer le pouvoir de négociation.
- 6) Nous collaborerons avec les sections locales au recrutement interne, puisqu'il permet non seulement de grossir les rangs du syndicat, mais aussi d'y favoriser une plus grande stabilité, en veillant à ce que toutes les personnes qui bénéficient de la représentation syndicale contribuent à sa force. À mesure que les effectifs augmentent et deviennent plus actifs, notre syndicat devient plus uni et plus résilient, ce qui renforce sa capacité à défendre les droits de la main-d'œuvre et à obtenir de meilleures conditions pour tous les membres.
- 7) Nous identifierons, forgerons et entretiendrons activement des relations solides avec des organisations communautaires et des alliés qui partagent notre engagement à soutenir les travailleuses et travailleurs dans leur lieu de travail et leur localité au sens large. En développant ces partenariats, nous cherchons à créer un réseau de solidarité allant au-delà du lieu de travail afin d'amplifier notre voix collective et de plaider en faveur de politiques qui profitent à toute la population ouvrière. En approfondissant ces liens, nous encourageons un sentiment de communauté et de solidarité qui profite à nos membres et crée une société plus juste et équitable pour tous.
- 8) Nous viserons principalement et stratégiquement les lieux de travail des secteurs, des régions et des groupes démographiques propices à la syndicalisation, comme les jeunes dans le lieu de travail, les femmes, les personnes de couleur et les nouveaux immigrants au Canada et aux États-Unis, en visant tout particulièrement les lieux de travail de plus grande envergure et les unités de négociation potentielles où nous pouvons établir un pouvoir de négociation durable. En outre, nous donnerons la priorité aux nouvelles usines de fabrication qui se sont établies dans le Sud des États-Unis, où il existe d'importantes possibilités de croissance et de recrutement. En ciblant ces zones clés, nous visons à y établir une présence syndicale forte et durable, et à accroître notre influence dans les lieux de travail pouvant bénéficier le plus de l'action collective.